

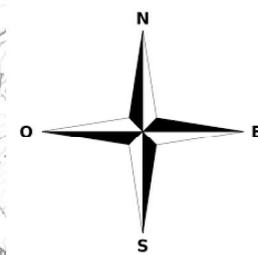
Catégorie de l'infrastructure	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
1	300 m.
2	250 m.
3	100 m.
4	30 m.
5	10 m.



Classement sonore

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

○ Secteur affecté



PRÉFET DE LA MOSELLE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MOSELLE
Mission Bruit

Carte de Bruit Stratégique
Carte de type B localisant les secteurs affectés par le bruit.

